



Soutien aux actions d'expérimentation dans le cadre du Plan Bio Midi-Pyrénées 2014-2020

Nouvelle organisation du Programme régional d'expérimentation en agriculture biologique 2015-2016

Le Plan Bio Midi-Pyrénées 2014-2020



Adopté par les élus du Conseil Régional en juin 2014:

- ✓ **La poursuite d'actions structurantes dans une logique d'amélioration continue : soutien à l'expérimentation dans le cadre d'un programme amélioré – 150 000 €/an**

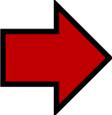
(Enveloppe moyenne de 130 000 € Plan Bio 2008-2013)

- ✓ Animation-Développement
- ✓ La promotion de la bio au travers de la marque Bio Sud Ouest France et de l'opération « Adopte Label Attitude »
- ✓ La mise en place d'appels à projets pour impulser de nouvelles démarches stratégiques : AAP Innov Bio
- ✓ Le développement et la valorisation de la filière en soutenant les investissements des exploitations bio et des entreprises agroalimentaires
- ✓ Le développement de la RHD

Contexte



- **2014: Bilan-évaluation du programme d'expérimentation Bio accompagné par la Région depuis 2008 et réflexion prospective sur les enjeux, objectifs et axes d'intervention à privilégier pour la période 2014-2020** (avec la participation des acteurs professionnels bio de la région)
- **17 Octobre 2014: Séminaire de restitution** avec ateliers par filières pour identifier les types d'expérimentation à privilégier répondant aux enjeux de la filière et échanges sur le nouveau schéma de gouvernance et d'organisation du programme

 **Nouvelle organisation et nouvelles modalités de soutien de la Région à l'expérimentation Bio**

(Lancement de l'AAP 2015/2016 le 06/02/2015)

Nouvelle organisation du programme régional d'expérimentation en agriculture biologique 2015-2016



- Réforme de la gouvernance du programme:
 - **Clarification du rôle des différentes instances** (Région, Comité de pilotage « expérimentation bio » d'INTERBIO, comité « expérimentation bio filières ») et de **l'animation du programme**
 - **Officialisation des comités « expérimentation Bio filières » avec la nomination d'un chef de file et d'une personne référente par filière**
 - Evolution de la composition et du rôle du **comité de pilotage d'Interbio**
- Nouvelle procédure de sélection des dossiers:
 - **Appel à projets annuel** définissant les thèmes et types d'expérimentation prioritaires à accompagner pour améliorer la pertinence des expérimentations
 - Réunion des comités « expérimentation Bio filière » : **le Comité Technique Expérimentation Bio Arboriculture et Maraîchage**
 - **Valide les projets candidats à l'AAP**
 - **Assure la cohérence et la complémentarité des projets**
 - **Priorise les projets par rapport aux enjeux définis dans l'AAP**
 - Respect des critères de recevabilité
 - Sélection des dossiers sur la base d'une **grille de notation**

Nouvelle organisation du programme régional d'expérimentation en agriculture biologique 2015-2016



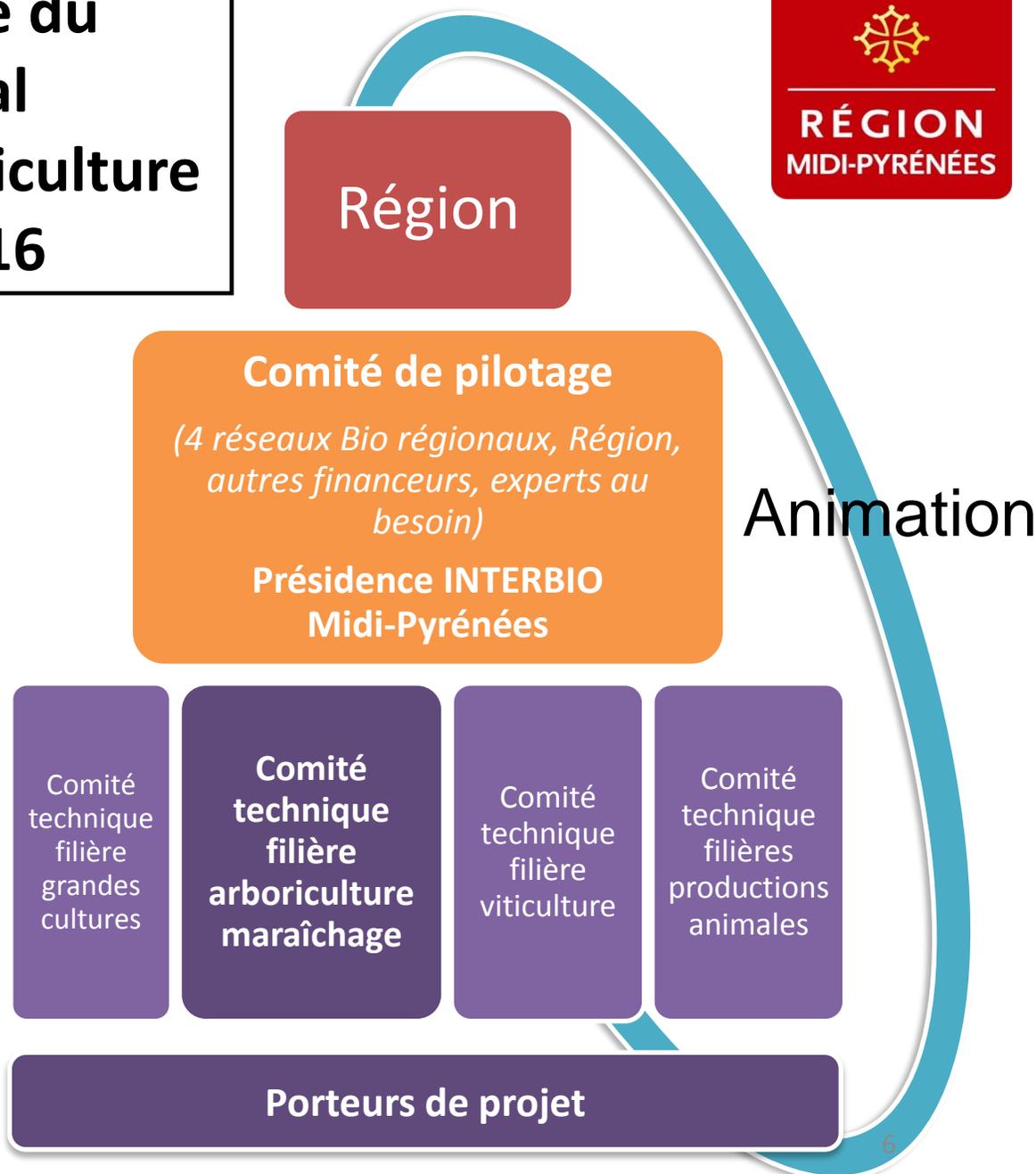
Objectif: Répondre aux enjeux des filières bio régionales.

Donc les expérimentations doivent répondre:

- **Aux principaux enjeux de chaque filière bio régionale identifiés lors des comités stratégiques filières et des comités techniques d'INTERBIO** (*présentés lors du séminaire du programme régional d'expérimentation bio du 17 octobre 2014 puis lors du CRAB du 7 novembre 2014*),
- **Aux actions prioritaires identifiées pour chaque filière lors des ateliers filières** du séminaire du programme régional d'expérimentation bio du 17 octobre 2014
- **Aux objectifs prioritaires de la Région :**
 - contribution aux objectifs du Plan protéines régional (renforcer l'autonomie en protéines végétales des exploitations d'élevage),
 - réponse à une demande d'un opérateur de l'aval (objectif de structuration de filières bio régionales),
 - contribution à l'amélioration des performances environnementales des exploitations (eau, air, énergie, biodiversité, sol).

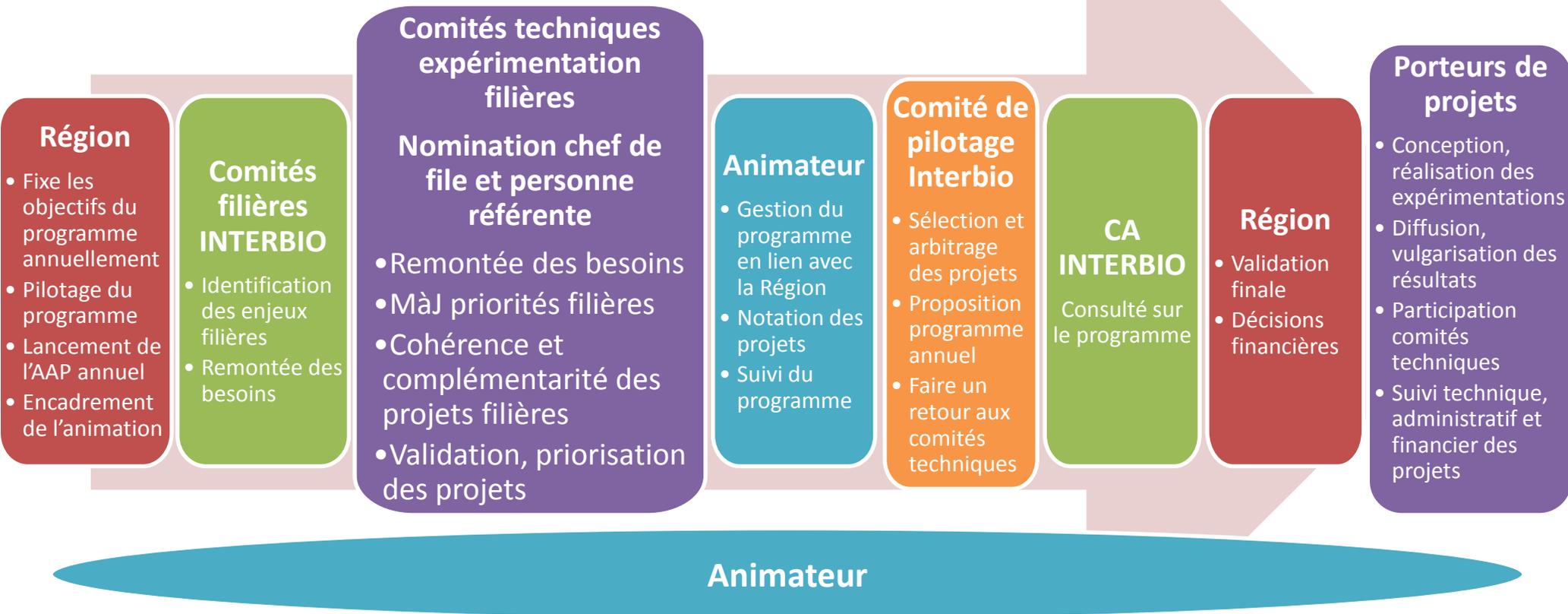
Nouvelle gouvernance du programme régional d'expérimentation en agriculture biologique 2015-2016

Un programme piloté par la Région Midi-Pyrénées en lien avec ses partenaires, au service des agriculteurs, pour répondre aux enjeux des filières bio régionales.



Nouvelle gouvernance du programme régional d'expérimentation en agriculture biologique

2015-2016



Pour le programme 2015-2016 la Région est en charge de l'animation du programme

Contact: Carole BERNARD – tél. 05 61 33 52 36 – mail. carole.bernard@cr-mip.fr

L'officialisation des comités techniques

Expérimentation bio filières



Objectif: Formaliser d'avantage ces comités, clarifier leur rôle, permettre la remontée des besoins d'expérimentation et stimuler la concurrence entre les opérateurs

- **Composition :**

- Ad hoc par filière
- 4 filières : Grandes cultures / Productions animales / Viticulture / **Arboriculture et Maraîchage**
- Composition définie par le secteur et indiquée au copil
- **Nomination d'un chef de file** par les membres du comité expérimentation bio filière et d'une **personne référente**

- **Missions :**

- Assurer la remontée des besoins
- Mettre à jour les priorités filières
- Assurer la cohérence et complémentarité des projets proposés pour la filière
- Valider les projets candidats à l'appel à projets
- Prioriser les projets par rapport aux enjeux définis dans l'appel à projets
- Rôle possible dans la diffusion des résultats

- **Fonctionnement :**

- **Animation par le chef de file** avec l'appui de l'animateur du programme
- Réunion au moins 1 fois par an, pour la validation et priorisation des projets

La clarification du Comité de pilotage expérimentation Bio d'Interbio



Objectif: Redonner au comité de pilotage un rôle de sélection et d'arbitrage des projets

- **Composition :**

- CRAMP, FRAB, Coop de France, INTERBIO (administratif et professionnel de chaque organisme)
- Région Midi-Pyrénées, autres financeurs, experts au besoin
- Présidence INTERBIO

- **Missions :**

- Sélectionner les dossiers
- Réaliser l'arbitrage entre les projets sur la base :
 - D'une note proposée par l'animateur selon la grille de notation du programme,
 - D'une proposition de priorisation des projets par les comités expérimentation bio filière,
 - De l'enveloppe financière disponible.
- Proposer un programme annuel à la Région
- Faire un retour des décisions du comité de pilotage aux comités expérimentation bio filières

- **Fonctionnement :**

- Réunion 1 fois par an pour la sélection des projets
- Auditionne les chefs de file sur le programme filière et la proposition de priorisation des projets,
- Bénéficie de l'appui de l'animation et le cas échéant de l'avis d'experts sur la pertinence et la cohérence des expérimentations

Calendrier du programme régional d'expérimentation en agriculture biologique 2015-2016



Oct. 2014

Comités stratégiques filières et
Comités techniques INTERBIO
Séminaire de réflexion
prospective du 17/10/2014
Identification des enjeux pour
chaque filière

Préparation
des dossiers
2016
Comités
« expé bio
filières »
**DUREE
4 MOIS**

Années 2016 (et 2015)

Conduite des
expérimentations
(rétroactivité)

**Début février
2015**

Lancement de
l'appel à
projets « expé
bio 2016 »

**Début juin
2015**

Dépôt des
dossiers

Mi-juillet 2015

Comité de
pilotage
« expé bio »
d'INTERBIO

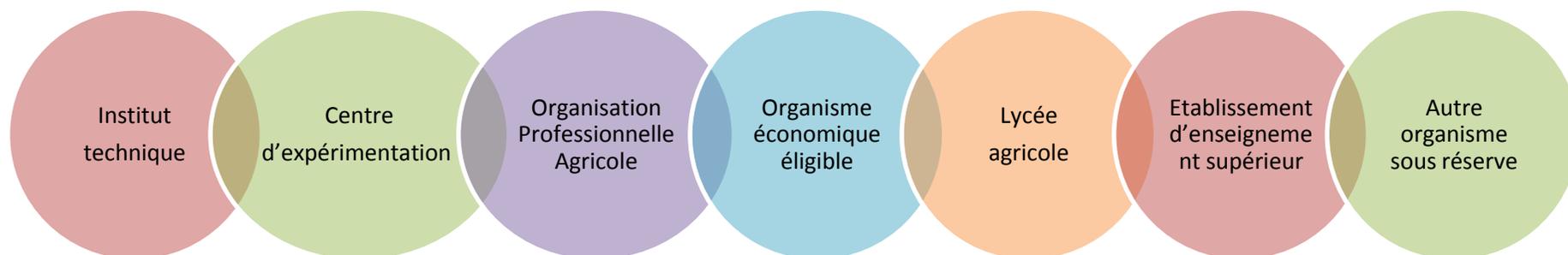
Octobre 2015

Commission
Permanente
du Conseil
Régional

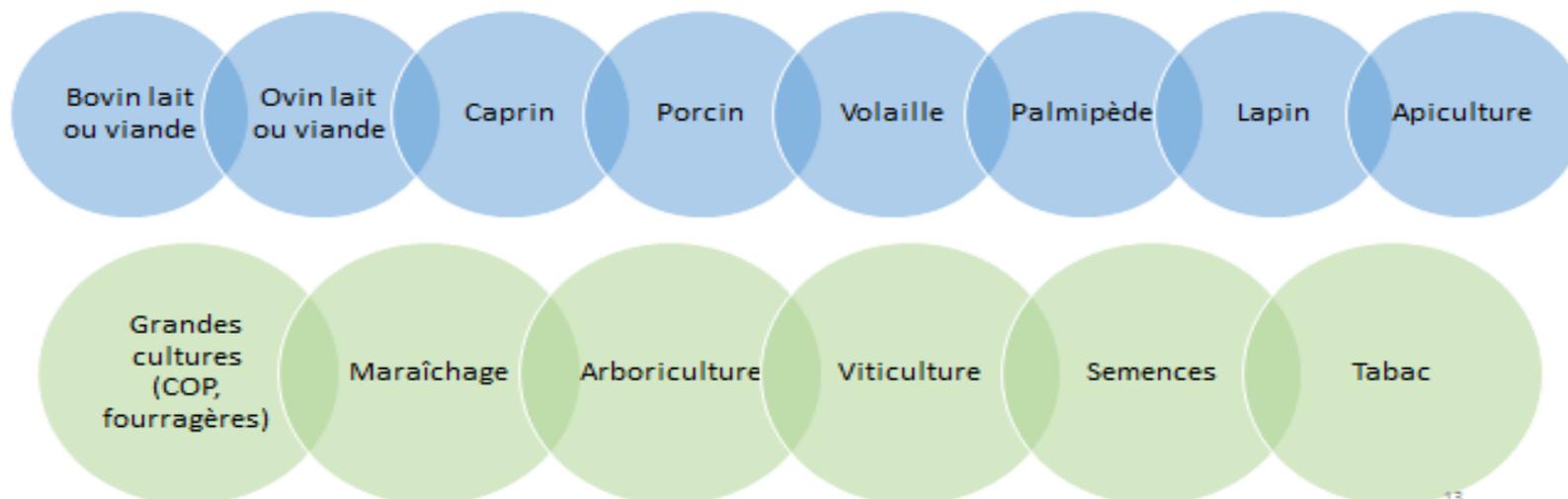
**Dépôt des dossiers à la
Région : 01/06/2015,
Complétude : 26/06/2015**

Bénéficiaires et filières éligibles

- **Bénéficiaire** : tout organisme qui mène des actions d'expérimentation et de recherche appliquée agricole pour la structuration de la filière agriculture biologique régionale



- **Filières éligibles:**



Dépenses éligibles, calendrier de réalisation des actions, taux d'aide de la Région



Dépenses éligibles :

- Les **dépenses internes** supportées par le bénéficiaire pour mettre en œuvre les actions d'expérimentation : frais salariaux (salaires et charges sur salaires), frais de déplacement directement liés aux actions, charges de structure liées à l'action
- Les **petits frais matériels directs liés à l'action** faisant l'objet d'une facturation : analyses, petit matériel...

Sont exclues : les dépenses correspondant à des actions d'animation, de formation et l'élaboration de références technico-économiques (observatoire d'exploitations...)

Calendrier de réalisation :

- Durée max des expé: 12 mois pouvant être répartis sur les 2 années civiles
- Durée max projet pluriannuel : 3 ans

Taux de subvention Région : Maximum 50 %

Plancher de subvention par bénéficiaire et par essai de 1 500 €

Critères de recevabilité des projets

(Séminaire de réflexion prospective du 17/10/2014)

- Respect de la date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention: **01/06/2015**,
- Complétude du dossier et respect du format préconisé,
- Expérimentation **non réalisée par ailleurs** ou **ne pouvant pas élargir à un programme spécifique plus approprié**,
- Répondre à une problématique régionale mentionnée dans l'appel à projets,
- Présenter une **caution scientifique** par un institut technique ou organisme de recherche (=validation scientifique du protocole)
- **Prévoir les conditions de valorisation et de diffusion des résultats**,
- **Dossier discuté lors du comité « expérimentation bio filière »** concerné,
- Respect du plancher du montant de la subvention : 1 500 € par essai,
- Pour les projets pluriannuels (max 3 ans), **l'expérimentation de l'année n-2 doit être soldée** ou la demande de paiement du solde a été transmise à la Région

Seront exclues les propositions qui ne sont pas conformes à ces critères

Grille de sélection des projets 2015-2016

(notation et classement des projets réalisés par l'animateur du programme, éléments de décision du COPIL)



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

Critères	Points
1/ Intérêt régional et stratégique du dossier : Le projet répond aux enjeux et priorités des filières bio régionales et/ou aux objectifs prioritaires de la Région Midi-Pyrénées listés dans l'appel à projets	1 – 3
2/ Cohérence externe : Le protocole est construit de façon cohérente avec les objectifs de l'expérimentation. Une prise en compte de la bibliographie existante sur la question a été faite. Le projet est mené en cohérence et complémentarité avec les expérimentations conduites aux niveaux régional et national.	1 – 3
3/ Cohérence interne des moyens utilisés : la candidature présente clairement les moyens utilisés et l'estimation budgétaire semble robuste vis-à-vis des objectifs. Les moyens humains et techniques semblent suffisants. Le phasage du projet et le calendrier prévisionnel semblent cohérents.	1 – 3
4/ Vulgarisation et diffusion des résultats : Les stratégies déployées afin de porter au mieux l'information aux bénéficiaires finaux sont prévues et expliquées dans la candidature et garantissent la meilleure valorisation possible des résultats.	1 – 3
5/ BONUS : Caractère novateur et anticipatif du projet : l'expérimentation présente un caractère innovant.	0 – 1
6/ BONUS : Contribution à l'amélioration des performances environnementales (air, eau, énergie, biodiversité, sol)	0 – 1
7/ BONUS : Partenariat : Le projet est le fruit d'une coopération entre plusieurs structures ou réseaux, via des partenariats horizontaux ou verticaux. L'accent sur le lien recherche/instituts techniques/professionnels sera un plus.	0 – 1
8/ BONUS : Projet porté par une structure spécialisée en expérimentation : institut technique ou centre d'expérimentation	0 – 2

Types d'expérimentation à privilégier en Arboriculture

(Séminaire du programme régional expérimentation bio du 17/10/2014)



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

Enjeux Thèmes	Coûts de production	Qualité	Lutte contre l'alternance
Protection des cultures, gestion des ravageurs et des maladies	Protection des cultures (++)	Protection des cultures, gestion des ravageurs et des maladies, notamment : Tavelure pour les fruits à pépin, Monilioses fruits à noyaux, Mildiou et oïdium en raisin de table, Pucerons, Maladie de conservation, Ravageurs émergents (++)	
Gestion de la fertilité des sols et fertilisation			Fertilisation azotée (++)
Lutte contre les adventices	Gestion de l'enherbement (travail mécanique) (++)	Maitrise de la charge : Taille et éclaircissage (++)	Entretien de rangs de plantation (++)
Diversification des productions et systèmes de production	Choix de variétés productives et résistantes (++) Robotisation au verger (-)		Choix du porte greffe (nouvelles plantations), Choix du mode de conduite (taille, plantation), Éclaircissage (mécanique ou traitements sur fleur), Gestion de l'irrigation, Compétition hydro minérale (++)
Système de l'exploitation	Organisation de la main d'œuvre, pénibilité (++)		
Transformation et conservation des produits agricoles		Technique de conservation (++)	

Types d'expérimentation à privilégier en Maraîchage

(Séminaire du programme régional expérimentation bio du 17/10/2014)



Enjeux Thèmes	Coûts de production	Qualité et adaptation au marché (lien avec la transformation et les marchés, le maintien de la qualité des produits de conservation pour les marchés gros/demi gros (courge, pomme de terre, carottes))	Développement de l'AB dans un contexte conventionnel (petites exploitations maraîchères)
Protection des cultures, gestion des ravageurs et des maladies		Problématique de la rouille sur l'ail (++) PNPP (++) Lutte phytosanitaire/physique tous légumes/tous ravageurs (selon importance des dommages et des cultures concernées) (++)	
Gestion de la fertilité des sols et fertilisation		Définition de stratégies (engrais verts, fumure...) (++)	
Lutte contre les adventices	Maîtrise des adventices : gestion des rotations, engrais verts, matériel et techniques (paillage, solarisation ...) (++)		
Diversification des productions et systèmes de production	Maîtrise des itinéraires techniques: calendrier cultural adapté, désaisonnalité, entretien des cultures, gestion de l'irrigation (++)	Adaptation des variétés aux conditions pédo-climatiques de MIP (++) Variétés à intérêt patrimonial (+) Variétés et itinéraires techniques adaptés pour la transformation (+)	
Transformation et conservation des produits agricoles		Techniques de conservation des légumes (+)	
Préservation de l'environnement (eau, air, énergie, biodiversité) Changement climatique			Types de haies : réservoirs de pollinisateurs et faune auxiliaire, lutte contre le vent, contre le voisinage conventionnel (+)



Merci de votre attention